

Appel à candidatures – Résidence de cinéaste 2025-2026 (Muret (31))

Le bonheur est en chacun d'entre nous

Projet coordonné par l'association Vive le Cinéma à Muret, avec le soutien de la DRAC Occitanie, de la Ville de Muret et de ses partenaires éducatifs et associatifs.

1. Contexte et intentions

Dans la continuité de son action en faveur de la diffusion culturelle et de l'éducation à l'image, l'association Vive le Cinéma à Muret met en place une résidence de création cinématographique au cœur des quartiers de la ville en difficulté ou en transformation sociale.

Cette résidence propose à un·e cinéaste émergent·e ou confirmé·e de développer un projet artistique autour du thème :

« **Le bonheur est en chacun d'entre nous** »

Ce thème invite à explorer les multiples formes d'expression du bonheur, à travers des visages, des gestes, des lieux, des récits personnels ou collectifs, dans le contexte social des QPV souvent perçu à travers le prisme des difficultés.

L'objectif est de donner la parole et l'image aux habitants — en particulier les jeunes — pour valoriser leurs regards sur le monde et sur eux-mêmes.

2. Objectifs du projet

- Favoriser la **rencontre entre un·e artiste et les habitants** des quartiers prioritaires de la ville.
 - Promouvoir l'**éducation à l'image** et la **participation citoyenne** à la création.
 - Offrir un **temps de création et de transmission** à un·e cinéaste en associant les jeunes des quartiers
 - Aboutir à une **forme filmique (court-métrage, essai, docu-fiction, carnet filmé, etc.)** diffusée publiquement lors du Festival International du Film de Muret 2026 ou en juin 2026 pour une soirée spécifique
 - Renforcer la **présence du cinéma dans les quartiers** tout au long de l'année.
-

3. Modalités de la résidence

La résidence se déroulera en **quatre temps principaux**, répartis entre **novembre 2025 et avril 2026** :

Période	Durée	Contenu
Semaine du 9 au 16 novembre 2025	8 jours	Immersion dans le cadre du Festival International du Film de Muret : rencontres avec le public, découverte du territoire, premières rencontres avec les habitants et les structures partenaires (centres sociaux, collèges, associations, etc.).
du 12 au 17 janvier 2026	1 semaine	Ateliers de sensibilisation à l'image et premières prises de contact filmées avec les participants.
du 13 au 18 avril 2026	1 semaine	Finalisation du travail de terrain, tournage complémentaire, restitution publique intermédiaire.
Mai-Juin 2026	À distance (ou sur place selon projet)	Montage et préparation de la présentation finale lors d'une soirée spécifique en juin 2026 ou lors du Festival 2026 .

4. Conditions d'accueil et d'accompagnement

- **Hébergement** : pris en charge par l'association (gîte, résidence d'artiste ou hôtel partenaire).
- **Per diem / défraiement** : 30€ par jour (22 jours sur Muret)
- **Frais de déplacement** : pris en charge selon les barèmes de VCM dans la limite de 500€
- **Rémunération artistique** : 8 500 € brut (versée en deux temps : à l'entrée et à la restitution du projet) ou sur facture pour les candidats auto-entrepreneur
- **Mise à disposition de matériel technique** : location de matériel audiovisuelles locales si besoin dans la limite de 1500€
- **Encadrement local** : coordination assurée par Vive le Cinéma à Muret, en lien avec les acteurs de la ville et les établissements scolaires.

5. Profil recherché

- Cinéaste (auteur·e-réalisateur·rice) émergent·e, ayant déjà réalisé au moins un film (court, documentaire, expérimental, fiction, etc.).
- Intérêt marqué pour le **travail participatif** et la **médiation culturelle**.

- Capacité à animer des **ateliers d'éducation à l'image** auprès de publics variés (jeunes, habitants, structures locales).
 - Motivation à **créer une œuvre ancrée dans le territoire**.
-

6. Restitution et valorisation

- Projection publique du film ou de la forme finale lors du **Festival International du Film de Muret 2026**, en présence du/de la cinéaste et des participants ou dans la cadre d'une soirée spécifique.
 - Possibilité de diffusion dans les structures partenaires (médiathèques, ciné-clubs, établissements scolaires).
 - Aide à la recherche d'un distributeur
 - Communication dans le cadre du **réseau DRAC / Passeurs d'Images / Résidences d'artistes en région**.
-

7. Dossier de candidature

Le dossier doit comporter :

- Une **note d'intention artistique** (1 page max.) autour du thème *Le bonheur est en chacun d'entre nous* ;
 - Un **parcours professionnel** (filmographie, liens vers œuvres ou extraits vidéo) ;
 - Un **CV** ;
 - Une **proposition d'ateliers** ou de rencontre avec les jeunes des quartiers prioritaires de la ville (1 page) ;
 - Le cas échéant, un **premier synopsis ou traitement** du projet envisagé.
-

8. Calendrier

- **Date limite d'envoi des candidatures** : 29 octobre 2025
 - **Jury d'examen des candidatures** : 30 octobre 2025
 - **Première rencontre avec le ou la cinéaste retenue** : 5 novembre 2025
 - **Annonce du/de la lauréat·e** : 31 octobre 2025
 - **Début de la résidence** : 9 novembre 2025 (pendant le Festival)
 - **Présentation publique** : juin ou novembre 2026
-

9. Envoi des candidatures

Les candidatures sont à adresser par mail en un seul fichier zippé nommé ainsi
res-cineaste-muret-2025-nom-prenom.zip à

 jo.loubet@cene-mermoz.com et webmaster@cene-mermoz.com

Objet du mail : *Résidence de cinéaste – Le bonheur est en chacun d'entre nous - nom prénom*

10. Jury

- Vive le Cinéma à Muret
- Véo-Muret
- DRAC Occitanie
- Mairie de Muret